

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 84 (1958)
Heft: 12

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)
de la Section genevoise de la S.I.A.
de l'Association des anciens élèves de l'E.P.U.L. (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole
polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: J. Calame, ing. à Genève
Vice-président: † G. Epitoux, arch. à Lausanne

Membres:

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: Cl. Grosgrin, arch.; E. Martin, arch.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.; E. d'Okolski, arch.;
Ch. Thévenaz, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »

Président: A. Stucky, ing.

Membres: M. Bridel; R. Neeser, ing.; P. Waltenspuhl, arch.
Adresse: Ch. de Roseneck 6, Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, ing.
Rédaction et Edition de la S. A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Adresse: Case Chauderon 478, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 26.—	Etranger.	Fr. 30.—
Sociétaires	»	» 22.—	»	» 27.—
Prix du numéro	»	» 1.60		

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° II. 87 78, Lausanne.

Adresser toutes communications concernant abonnement, changements
d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29,
Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:	
1/1 page	Fr. 275.—
1/2 »	» 140.—
1/4 »	» 70.—
1/8 »	» 35.—

Adresse: Annonces Suisses S. A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales

**SOMMAIRE**

Concours pour l'étude des plans d'un groupe scolaire et d'une école cantonale des Beaux-Arts et d'art appliqué,
à l'avenue de l'Élysée, Lausanne.

Nécrologie: François Delacoste.

Bibliographie — Les Congrès — Documentation générale — Documentation du bâtiment — Service de placement.

CONCOURS POUR L'ÉTUDE DES PLANS D'UN GROUPE SCOLAIRE ET D'UNE ÉCOLE CANTONALE DES BEAUX-ARTS ET D'ART APPLIQUÉ, A L'AVENUE DE L'ÉLYSÉE, LAUSANNE

Extrait du règlement

Ce concours était réservé aux architectes vaudois, quelle que soit leur résidence et aux architectes suisses, actuellement domiciliés dans le canton de Vaud et cela depuis au moins un an.

Le jury chargé d'examiner et de classer les projets de concours était composé de: MM. le conseiller d'Etat Pierre Oguey, président; le conseiller d'Etat Arthur Maret; Marcel Monnier, chef de service de l'enseignement secondaire, Lausanne; William Dunkel, architecte, professeur E.P.F., Zurich; Arthur Lozeron, architecte, Genève; Aloïs Chappuis, architecte, Vevey; Pierre Prod'hom, architecte, Lausanne. Suppléants: MM. Renaud de Bosset, architecte, Neuchâtel; Ernest Manganel, directeur de l'Ecole cantonale des Beaux-Arts et d'art appliqué; Edgar Notz, directeur du Collège scientifique cantonal.

30 000 fr. étaient mis à la disposition du jury pour être répartis en six prix, et 5000 fr. pour des achats éventuels.

Le programme, très détaillé, demandait:

a) *Un groupe des classes inférieures*, comprenant:

17 classes de 24 élèves; 6 classes de 30 élèves; vestiaires attenants à chaque salle de classe; 1 salle de chant; 1 salle des cartes; 1 salle de projections avec petit local à matériel; 1 salle de dessin artistique; 1 salle de travaux manuels; 1 salle d'étude.

b) *Un groupe des classes supérieures*, comprenant: 17 classes de 24 élèves; 2 classes de 30 élèves; groupe des auditoires de sciences, travaux pratiques et des salles de préparations; groupe des auditoires de physique et de chimie, avec cabinet de physique, salle de préparations et de photographie; salle de géographie; salle des cartes; salle de dessin géométrique; salle de musique et de chant; salle de dessin et local de matériel; salle de modelage; ateliers de travaux manuels; salle de couture; salle d'étude.

c) *Les services administratifs et la salle des maîtres.*

d) *Un groupe* comprenant les locaux de gymnastique et la salle de rythmique.

e) *L'aula.*

f) *Un bâtiment*, indépendant des groupes précédents, pour l'Ecole cantonale des Beaux-Arts et d'art appliqué.